

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2023*

**DELIBERATION N° 2023-13**

**Animation territoriale biodiversité : demande de subvention  
Fonds Vert**

Le six septembre deux-mille-vingt-trois à neuf heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni exceptionnellement sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du vingt-huit août deux-mille-vingt-trois.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire	Christophe POUPAT – Office National des Forêts
Anne BESNIER – Région Centre-Val de Loire	Benjamin VIRELY – ARB Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB	Michel PREVOST – Cen Centre-Val de Loire
Frédéric MICHAU – Direction régionale OFB	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Johnny CARTIER – DREAL Centre-Val de Loire	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Lena DENIAUD – DRAAF Centre-Val de Loire	Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU – URCPPIE
Marie-Line CIRRE – Département du Cher	Henry FRÉMONT – Chambre Régionale d'Agriculture
Hervé BUISSON – Département d'Eure-et-Loir	Julien PROSPER – Fédération régionale de pêche
Betsabée HAAS – Tours Métropole	Marie-Pierre BÉNARD – CNPF

ASSISTAIENT EGALEMENT PRESENTS A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	François JOUBERT – Direction régionale OFB
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	

POUVOIRS

– M. Alain MACHENIN, Fédération Régionale des Chasseurs donne pouvoir à M. Jean-Noël RIEFFEL, Direction régionale OFB

18 administrateurs présents, 19 votants.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

\*\*\*\*\*

**Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

**VU** le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements environnementaux,

**VU** la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

**VU** la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

**VU** la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

**VU** la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

**VU** l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

**VU** les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

### Considérant

- Le souhait conjoint de l'Etat et la Région que l'ARB multiplie son accompagnement des territoires pour accélérer la sensibilisation et le passage à l'action,
- L'adéquation entre le besoin d'un renfort à l'ARB pour ce faire, et le volet ingénierie du Fonds Vert,
- la présentation en séance :
  - o du constat partagé de l'Etat et la Région du besoin de stimuler les territoires pour les faire monter en compétence et aboutir à des programmes d'actions volontaristes,
  - o de la note d'opportunité pour le dépôt d'un dossier de subvention au titre du Fonds Vert, la fiche de poste correspondante et le plan de financement,

### Décide à l'unanimité

d'approuver la demande de subvention sur 2 ans au titre du Fonds Vert pour le renforcement de l'animation territoriale biodiversité, ainsi que son plan de financement prévisionnel tels que présentés en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour expédition conforme

Le Président de séance



Monsieur Jean-François BRIDET

Orléans, le 11 juillet 2023

## NOTE D'OPPORTUNITÉ

### Dépôt dossier Fonds Vert – Mesure transverse « Ingénierie »

---

#### TITRE DE L'ACTION

#### « Appui territorial biodiversité en région Centre-Val de Loire »

#### CONTEXTE

Alors que l'on s'accorde aujourd'hui pour un nécessaire engagement collectif en faveur d'une transition écologique volontariste, force est de constater que la biodiversité reste la thématique la moins mobilisatrice, car encore trop souvent perçue comme secondaire et complexe à prendre en considération.

Or l'imbrication des enjeux liés au climat et à la biodiversité est unanimement reconnue de la communauté scientifique. Les travaux publiés conjointement en juin 2021 par des experts du GIEC et de l'IPBES « Biodiversité et changement climatique – résultats scientifiques » soulignent que la perte de biodiversité et le changement climatique doivent être traités ensemble si nous voulons atteindre nos ambitions climatiques et environnementales nationales et mondiales.

Face à ce constat global, **l'Etat et la Région Centre-Val de Loire**, qui ont créé conjointement l'ARB en 2019 avec le souhait d'une structure facilitatrice œuvrant à sensibiliser/mobiliser, **souhaitent aujourd'hui voir son action démultipliée pour accélérer la prise de conscience et le déploiement d'actions adaptées sur l'ensemble du territoire régional**. Cette demande conjointe implique :

1. **Le besoin de faire monter en compétence les territoires sur la biodiversité et le climat** dans un contexte d'ambition partagée par l'Etat et la Région qui se traduit notamment par la mise à disposition d'outils financiers qui méritent d'être optimisés (Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale - CRST, Fonds vert, programme des agences de l'eau, Feder) ;
2. **La nécessité d'une action volontariste de sensibilisation, mobilisation, stimulation des territoires** pour la transition écologique et notamment la place centrale de la biodiversité face aux enjeux globaux qui impactent le territoire régional.

#### OFFRE DE SERVICE DE L'ARB

**L'offre de service actuelle de l'ARB se traduit par différents formats**, mobilisés à des échelles variables selon le besoin, et **ciblant prioritairement les collectivités** (à la fois élus et techniciens).

**Le projet de l'ARB, en tant que collectif et opérateur régional en matière d'accompagnement, de connaissance, et de mobilisation sur les sujets de biodiversité, est donc aujourd'hui de démultiplier cette offre, de massifier les actions pour accélérer la sensibilisation et le passage à l'action dans les territoires.**

**Les formats suivants sont concernés et pourront être enrichis au gré de l'animation conduite :**

- Webinaires thématiques (renaturation / îlots de fraîcheur / opérations collectives de plantations / écosystèmes dégradés)
  - A destination des agents de développement des Pays dans un 1<sup>er</sup> temps
  - A dupliquer ensuite au sein des différents réseaux : Oxygène...
- Visites : à partir du principe du Biodiv'Tour mis en place ce début d'année (visites professionnelles au sein de collectivités hôtes accueillant des homologues pour partager leur expérience), l'objectif est de concevoir des cycles de visites inspirantes à proposer dans chaque département pour en faciliter l'accès à toutes les collectivités
- Fresque de la biodiversité à faire vivre aux développeurs territoriaux, et pouvant être proposée ensuite aux collectivités qui le souhaiteront et animée par les différents acteurs régionaux formés
- Réalisation d'une « boîte à outils » sur les typologies d'enjeux concernant les différents territoires régionaux, et présentant des exemples de réponses adaptées avec retour d'expérience de porteurs de projets

**Traduction opérationnelle pour l'ARB 2024-2025****Démultiplication, massification des actions actuelles de l'ARB**

- **Sensibilisation / mobilisation** : journées techniques réparties dans les 6 départements de la région (exemple de la journée organisée à Bourges en juin 2021 sur l'éclairage public : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/agenda/gerer-son-eclairage-une-idee-lumineuse-pour-la-biodiversite>), webinaires accessibles à l'ensemble des collectivités sur leurs compétences interagissant avec la biodiversité et les enjeux de leurs territoires, supports pédagogiques ;
- **Facilitation** : veille financière relayée aux acteurs pour les cofinancements, orientation vers les bons interlocuteurs, liens utiles vers le Portail de la biodiversité (centre de ressources régional mis en ligne en 2022 : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr>) via les différentes lettres d'information existantes ou à venir (réseau Oxygène, échelle départementale en lien avec les DDT et les Départements...);
- **Déploiement du Biodiv'Tour** avec plusieurs visites possibles par thématiques pour une couverture départementale plus accessible pour les porteurs de projets ;
- **Accompagnement des collectivités** : renseignement au gré des sollicitations, et accompagnement si souhaité. Cet accompagnement relève du conseil amont, de l'orientation vers les bons interlocuteurs régionaux, de la mise en réseau, de donner à voir les enjeux sur le territoire concerné (via différents formats : webinaires, journées techniques, visites via le Biodiv'Tour, réunions locales si besoin), les pistes d'actions possibles, les ressources disponibles, et non d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- **Participation au suivi et à l'évaluation des dispositifs**, notamment afin d'identifier les projets emblématiques / représentatifs accompagnés en Centre-Val de Loire afin de faciliter le partage de retours d'expériences et d'améliorer en continu les dispositifs.

**Ce besoin d'accompagnement renforcé justifie la mobilisation d'un ETP à l'ARB via un renfort sur 2 ans**

- Pour démultiplier l'accompagnement et le déploiement des outils tel que présenté ci-avant ;
- Avec une phase de transition pour faire se rejoindre cette animation globale et le dispositif Territoire Engagé pour la Nature – TEN, permettant une reconnaissance TEN des EPCI une fois leur programme d'actions biodiversité défini et contractualisé via les CRST ;
- Prise de relais fin 2025 par Pascale Larmande (ingénieur titulaire à l'ARB), à l'issue de son rôle d'animatrice régionale dans le cadre du Life ARTISAN sur les Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SaFN).

## BUDGET ET CALENDRIER

Les actions qui se dérouleront sur les 2 années 2024-2025 (avant d'être prises en charge en interne une fois l'engagement via le LIFE ARTISAN arrivé à son terme) nécessitent un poste d'animateur territorial à plein temps pour démultiplier l'animation, ce à compter de janvier 2024 (recrutement à lancer en septembre 2023).

CHARGES		PRODUITS	
<b>Dépenses de personnel</b> Directrice – 10 jours / an (salaire + assurance statutaire) Chargé de mission avec expérience minimum de 3 à 5 ans (1 ETP sur 2 ans : salaire + assurance statutaire)	130 900 €	ARB (autofinancement sur dotations statutaires)	30 194 €
<b>Frais de fonctionnement général</b> Location et charges locaux, téléphonie, informatique, assurances, copieur...	15 061 €	Fonds vert	120 775 €
<b>Frais de mission</b> Frais de déplacement, location voitures de service, assurance, carburant, autoroute	5 008 €		
<b>TOTAL</b>	<b>150 969 €</b>		<b>150 969 €</b>

## FICHE DE POSTE

### « Chargé-e de mission *Animation territoriale* »

#### CONTEXTE

On s'accorde aujourd'hui pour un nécessaire engagement collectif en faveur d'une transition écologique volontariste. Or la biodiversité, complètement liée aux enjeux climatiques comme souligné par des experts du GIEC et de l'IPBES (publication conjointe en juin 2021 « Biodiversité et changement climatique – résultats scientifiques »), reste la thématique la moins mobilisatrice.

Face à ce constat, **l'Etat et la Région Centre-Val de Loire**, qui ont créé conjointement l'ARB en 2019 avec le souhait d'une structure facilitatrice œuvrant à sensibiliser/mobiliser, **souhaitent aujourd'hui voir son action démultipliée pour accélérer la prise de conscience et le déploiement d'actions adaptées sur l'ensemble du territoire régional.**

#### LE POSTE

**Cadre d'emplois :** Ingénieur territorial (catégorie hiérarchique : A)

**Durée de la mission :** 2 ans

**Missions :**

- Mener une action volontariste de sensibilisation, mobilisation, stimulation des territoires, dans un objectif de massification de l'action conduite actuellement par l'ARB
- Faire monter en compétence les territoires sur la biodiversité et le climat

#### POSITIONNEMENT DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice de l'ARB, le-la chargé-e de mission recruté-e conduira ses missions en lien avec l'équipe de l'Agence composée de 6 chargés de mission œuvrant sur l'accompagnement des acteurs, les solutions fondées sur la nature, les milieux aquatiques, le partage de la connaissance et l'Observatoire, la mobilisation citoyenne et la communication, le Portail de la biodiversité et les outils de mobilisation.

A l'externe, le-la chargé-e de mission travaillera en lien avec : les partenaires techniques et cibles de l'ARB (collectivités territoriales, CAUE, associations naturalistes ou d'éducation à l'environnement, bureaux d'études, les directions de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire du Conseil régional, l'OFB, la DREAL, les agences de l'eau...), le Ministère de l'écologie...

#### ACTIVITES

Les activités se déploieront autour des 2 champs suivants :

- **Mener une action volontariste de sensibilisation, mobilisation, stimulation des territoires (40% du temps)**
  - Mettre en place des fresques de la biodiversité à destination des développeurs territoriaux, voire des collectivités

- Enrichir le programme de visite du Biodiv'Tour (visites professionnelles) en apportant son appui à la chargée de mission en charge du projet, avec une attention particulière aux départements
- Organiser des webinaires thématiques à destination des collectivités (élus, techniciens)
- Assurer la veille technique et financière sur les dispositifs /outils / évènements pouvant servir aux acteurs du territoire

- **Faire monter en compétence les territoires sur la biodiversité et le climat (60% du temps)**

- Accompagner les collectivités volontaires pour faciliter la mise en œuvre de leurs projets
- Organiser des journées techniques à destination des collectivités et de leurs partenaires, journées réparties sur les 6 départements
- Réaliser une « boîte à outils » sur les typologiques d'enjeux concernant les différents territoires régionaux, et présentant des exemples de réponses adaptées avec retours d'expérience de porteurs de projets
- Participer au suivi et à l'évaluation des dispositifs régionaux et/ou locaux notamment pour identifier les projets emblématiques / représentatifs accompagnés en Centre-Val de Loire afin de faciliter le partage de retours d'expérience et améliorer en continu les dispositifs

## CONTRAINTES DU POSTE

Déplacements réguliers sur le territoire régional pour rencontrer les collectivités, accompagner les démarches territoriales.

## COMPETENCES REQUISES

Liste des compétences, associées aux activités ci-dessus, que doit posséder le/la chargé-e de mission recruté-e :

- **Compétences professionnelles et techniques (savoirs et savoirs faire)**

- Socle de compétence sur les enjeux et problématiques liés à la biodiversité et aux interventions de l'ARB
- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Compréhension des jeux d'acteurs
- Développement et pilotage de projets, animation de réseaux
- Posséder créativité et capacités d'entreprendre
- Prise de parole en public et animation de réunion

- **Qualités relationnelles (savoir être)**

- Sens du travail en équipe
- Être autonome dans les responsabilités confiées
- Sens relationnel pour communiquer, négocier
- Être force de proposition